

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Sarah Julien

<https://www.cadre21.org/membres/c0bf39db2544fdf66252f379>

Date d'obtention : 2022-11-25 17:30:31

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il est important de consulter la trousse SEXTO lorsque nous intervenons avec un cas de SEXTAGE. En effet, il y a une procédure précise à suivre et des méthodes d'interventions à respecter. La trousse a pour but d'aider les établissements scolaires à contrer toute forme d'intimidation ou de violence relié au sextage.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation SEXTO me permettra d'être informé sur la problématique tout en étant outillé conformément. De plus, je pourrai savoir comment intervenir lorsqu'une situation de SEXTO arrive dans mon école. Cette formation me servira de faire un traitement rapide et efficace lors de situations de sextage chez les adolescents.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Premièrement, il faut être à l'écoute (sans jugement) tout en rassurant la victime. Encourager l'élève à adopter une attitude positive envers-elle même.

Je devrai faire attention à respecter la confidentialité tout en limitant les discussions et de contacter les parents afin qu'ils n'ébruient pas la situation. Il faut protéger la victime et les autres personnes impliquées ainsi que leur vie privée.

Je devrai m'assurer d'agir correctement, mais rapidement. Il s'agit d'une situation d'urgence, car nous savons qu'avec les réseaux sociaux tout se repends très vite...